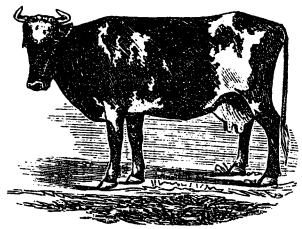
maux d'un tempérament lymphatique qui les rends aptes | à faire de bonnes laitières et de bons animaux de bou-

cherie, pourquoi ne pas en profiter?

Après avoir énuméré les conditions climateriques qui convienment à la production de la vache laitière, je vais portrait de trois vaches représentant deux types différents bien distincts, de manière à faire ressortir d'un coup parfaitement aux besoins du pays et au système de cul-



No. 1.—La Normande,

La lère gravure est une vache pure canadienne Pie Bringée, c'est-à dire barrée (Type Normand) elle est remarquable comme laitière, sa taille est moyenne, pouvant donner environ 280 livres de chair nette parce qu'elle est relativement maigre, elle a en 15 ans ce printemps, elle se nourrit encore bien et jouit d'une parfaite santé, sa conformation anguleuse, son ventre très-volumineux, son aptitude laitière la rend rebelle à l'engraissement, parconséquent devenue hors de service, elle ne

sera d'aucun profit pour la boucherie.

Si l'usage du lait est devenu général, celui de la viande est encore plus nécessaire; or, il ne faut pas sa crifier un produit pour abandonner l'autre, le consommateur se plaindrait vite et avec raison, c'est donc aux cultivateurs à y prévoir. Les vaches canadiennes sont éminemment laitières avons nous dit, mais difficiles à engraisser, et la preuve en est que le cultivateur Canadien n'a pas de gout pour en engraisser, et la plupart du temps ils ne livrent à la boucherie parmi les animaux de cette race, que des bêtes très-médiocrement grasses; en outre, le système d'élevage suivi, on les soins d'entretien que l'on donne aux animaux n'étant pas assez réguliers, ne permettent parconséquent pas d'avoir des races choisies, qui demandent des soins constants et une nourriture abondante et riche comme la race Durham, la race Devonne, etc.

Pour obvier à ces inconvénients, conserver la qualité laitière de leurs animaux, et leur rusticité, leur faire développer l'aptitude à l'engraissement et la précocité, je conseillerai à nos agriculteurs de faire un peu de croisement et d'examiner les deux autres gravures qui représentent deux types (Ayrshire Durham, Canadien) bien réussis. Par ce double croisement, l'éleveur à voulu former une sous-race qui réunisse à la fois les trois apti- l'autre ; ainsi, elle donne 9 pois de lait après vélage pentudes moyennes (le lait, la précocité et la rusticité), que dant 5 ou 6 mois, ensuite elle le conserve longtemps l'on doit de toute nécessité s'attacher à obtenir au pays tant que la culture ne changera pas de système.

Pour en revenir au type canadien que représente la remarquable, première gravure, voici la description qu'a bien voulu Le père de

m'en donner son propriétaire :

temps de 1859, élevée par M. Joseph Larose. Sa mère père et la mère, il n'est pas étonnant qu'il se soit ressorti était une vache canadienne d'assez médiocre qualité, d'une manière plus distincte dans le produit.

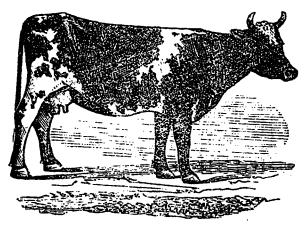
mais son père sortait d'une vache donnent 18 pots de lait; il avait été importé des townships par M. Alfred Beauchemin, alors de St. Pie, maintenant émigré dans l'Ouest des Etats-Unis. La Normande a donné jusqu'à l'âge de 10 aus chaque année, après le vélage, sans nourexposer à la vue de nos lecteurs de la Rerue Agricole, le riture extra, la quantité de 54 livres de lait, égale à 13 pots et demi par jour; et six mois après le vélage, elle donnait encore 6 pots. Cette année elle a encore donné, d'ail l'avantage d'un croisement bien réussi, répondant malgré son âge et la perte totale de ses incisives (dents,) la quantité de 44 livres de lait. Parmi ces descendantes, ture qui est généralement adopté dans toute la province, on distingue la vache de M. Lachapelle, aubergiste, de St. Hyacinthe, qui est supérieure, et donnant jusqu'à 12 pots de lait par jour.

> M. Larose, qui l'a élevée, possède plusieurs bous sujets de cette vache.

> Depuis quatre ans qu'elle est la propriété de M. Lapalme, Notaire à St. Dominique, elle n'a donné que des mâles, dont le dernier est la propriété de M. Azarie Gauthier, de St. Hyacinthe.

> Enfin, cette vache est, d'après le système Guénon, Flandrine à gauche de premier ordre; la peau de l'écusson est fine ainsi que celle de la mamelle, qui est simple et bien faite.

> Les deux autres gravures No. 2 et No. 3 appartiennent à M. Antoine Casavant, agriculteur distingué résidant à St. Dominique. Voici les renseignements et la généalogie qu'il m'a donné sur ses deux vaches.



No. 2.—Belle-Plume.

Le No. 2 se nomme Belle plume (Ayr., Durham, canadienne,) sa taille est moyenne, sa robe pie-rouge, sou poids en chair nette peut donner 360 livres, elle est agée de 8 ans, la charpente ossense est légère, sa conformation est bonne, la culotte bien descendue; elle laisse seulement à désirer dans la partie sacrée, c'est-à-dire que la croupe est trop élevée ainsi que l'attache de la queue, parce que dans ce double croisement Durham et Ayrshire avec la race canadienne, il arrive souvent que les caractères de l'une ou l'autre race dominent soit par la couleur de la robe, soit par les formes, les qualités laitières, on l'aptitude à l'engraissement.

C'est ce qui est arrivé à celle-ci, l'Ayrshire domine, mais en revanche elle est un peu meilleure laitière que jusqu'au 8me mois de gestation (c'est à-dire lorsqu'elle est pleine; elle est d'un entretien facile et d'une rusticité

Le père de Belle plume était un Ayrshire-Durham, sa 'en donner son propriétaire:

Généalogie.—La Normande est née à St. Pie, au prinComme on le voit, le sang Aryshire se trouvant dans le